Salle
De la Macaronade

Appel à candidatures 2027

Date limite de dépôt des dossiers vendredi 29 janvier 2027 à 16h30

Renseignements : Direction de la culture et du patrimoine – 04 99 04 76 03 – bureau.artistes@ville-sete.fr

La ville de Sète a historiquement un lien fort avec les artistes plasticiens. Par la présence de l'école des beaux-arts, la mise à disposition d'une quarantaine d'ateliers d'artistes ou par l'actualité foisonnante de ses musées, la ville soutient ses artistes contemporains dans la création et la visibilité de leur travail.

Pour cela, la ville met à la disposition des artistes professionnels et amateurs des lieux d'exposition tels que la chapelle du Quartier-haut et la salle de la Macaronade.

Chacune de ces salles bénéficie d'un appel à candidature propre pour sa programmation.

La salle de la Macaronade



Salle de la Macaronade – Musée à Ciel Ouvert (MaCO) – Eric Lacan Photo Monsieur Qui Eric Lacan

Cette salle, ouverte sur la période estivale est entièrement dédiée aux artistes amateurs sétois.

D'une superficie de 30m^2, elle se situe en proximité de la Marine et de l'Office de Tourisme, permettant la visite de nombreux touristes sur le secteur.

L'œuvre réalisée dans le cadre du festival KLive sur le mur de la salle de la Macaronade, par Eric Lacan fait partie du MaCO (Musée à Ciel Ouvert) de Sète.

Conditions générales :

- L'exposant prend à sa charge l'assurance des œuvres.
- La ville prend à sa charge l'édition des affiches et le relais sur les réseaux sociaux et site internet de la ville.
- L'exposant s'engage à assurer le montage et le démontage de son exposition.
- L'exposant s'engage à assurer la surveillance et la médiation de son exposition.
- La ville s'engage à mettre à disposition du matériel tel que des chaises, tables et grilles si nécessaire.

Critères de sélection :

- Résider à Sète
- Proposer une sélection des créations artistiques à l'exception de productions artisanales
- Avoir une production suffisante pour la salle
- Ne pas avoir exposé l'année précédente dans la salle de la Macaronade

Contenu du dossier de candidature :

- Un dossier artistique contenant un texte de présentation du travail de l'artiste, le parcours artistique, les coordonnées complètes de l'artiste, des visuels d'œuvres et/ou d'expositions.

 Tout dossier incomplet ne sera pas recevable.

Envoi des dossiers :

Les dossiers doivent être envoyés par mail à bureau.artistes@ville-sete.fr
ou par courrier postal à l'adresse suivante : Direction de la culture et du patrimoine – Appel à projets 2026 Salle de la Macaronade - Hôtel de Ville – 7, rue Paul Valéry - BP 373 – 34206 SETE CEDEX

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au vendredi 29 janvier 2027.

A l'issue des sélections, les dossiers papiers seront à récupérer au Service des Affaires Culturelles et ne seront pas renvoyés par voie postale.

ville de sète